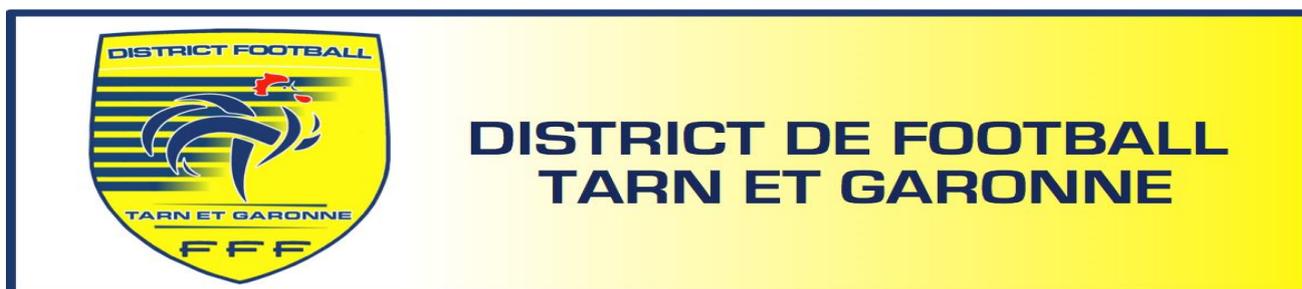


SAISON 2018/2019



COMITE DIRECTEUR

Du Lundi 28 Janvier 2019

PV N° 6

Président : Boscari Jérôme

Présents : Arrigoni Jean Yves, Auger Christian, Baldass Marie Line, Boscari Christelle, Carrasco Antoine, Collado Philippe, Coronado Alain, Faure Jean Pierre, Labroue Bernard, Lepkowitz Michel, Moulierac Jean Claude, Nezry Nicolas, Rauzy Jean, Ronze Daniel, Royer Jean Jacques, Soletto Jean Claude, Sowinski Dany, Trojet Alexandre.

Excusés : Arnon Romaric (DAP), Tristan Daniel (CTD), Gouze Jean Luc.

Absents : Berguit Maxime, Jutgla Myriam.

Secrétaire de séance : Royer Jean Jacques

Ouverture de la Séance à 19H00 par Jérôme Boscari.

Le PV N°5 du comité directeur du 14 Décembre est validé à l'unanimité.

Le PV N° 2 de la réunion du bureau du 17 janvier est mis au vote après étude de la demande du club d'Escazeaux. Ce club rural de moins de 300 habitants ne possède pas d'école de football comme le stipule l'article 89 des règlements généraux et demande au comité directeur une dérogation à cet article uniquement pour la saison 2018/2019. Le comité directeur a l'unanimité accède à la demande de club d'Escazeaux et lui accorde la dérogation à l'article 89.

Le PV N° 2 de la réunion du bureau est validé à l'unanimité.

Intervention du Président :

Jérôme Boscari renouvelle les condoléances aux clubs et aux familles suite à la disparition ses dernières semaines de dirigeants et anciens membres du district Jean Capellini, Marino Rigoni et Alain Decon.

Courrier reçu du responsable départemental du Téléthon qui remercie le district pour la somme de 375 euros qui a été versé (286 euros par l'opération 1 but = 1 euro + 89 euros versés par le club de la Jem lors du rassemblement féminin).

Courrier du club de Nègrepelisse / Montricoux nous faisant part de l'arrêt du président, de la secrétaire et trésorière à compter du 31 Janvier .Une nouvelle équipe est mise en place au sein de ce club.

Lettre de la Mairie de Montauban pour la mise à disposition des installations sportives pour la journée des débutants et pour les finales des coupes.

Courrier du président de la LFO Mr Couailles indiquant le montant dont les clubs de notre district vont bénéficier suite à l'opération « 2eme étoile », qui a été expliqué lors de notre dernière assemblée d'hiver.

Le 29 Janvier aura lieu à la ligue la signature de la convention entre la LFA et l'ETR, également signature des contrats d'objectifs. Assisteront à cette manifestation outre la LFA, la DTN et la DTA.

Le président de la LFO désire rencontrer les clubs de notre district, la date du 1^{er} Mars va être proposé, les clubs seront avertis pour assister à cette réunion.

Le président souhaite relancer les réunions de secteur pour présenter l'opération « horizon 2020 »

Le label féminin vient d'être remis au club Malause /St Nicolas, le président remercie toutes les personnes présentes lors de cette remise et l'excellente réception du club de Malause.

Courrier de Madame MURCIANO PEREZ Denise licence 2546878842 rattachée au club de Mas Grenier qui souhaite intégrer le pole des délégués. Après étude du dossier par la Commission des Délégués le comité directeur donne un avis favorable à l'unanimité

Intervention du secrétaire général :

Jean Jacques Royer amène en lecture un constat fait ce samedi 26 janvier sur les compétitions jeunes a 11. Plusieurs arrêtés municipaux sont parvenus au district le vendredi en temps et en heure. Pas moins de 9 rencontres ont été reportées. Il s'avère que sur tous ses matchs remis des arbitres officiels étaient désignés. Mr Royer s'interroge sur le fait que des matches n'ont pas été couverts alors que des Arbitres avaient vu leurs matchs annulés.

Après vérification auprès de la Commission des Arbitres et de son Pôle désignation de jeunes ; les jeunes arbitres ayant vu leurs matches annulés se sont considérés comme non disponible ; Une demande a été faite pour qu'à l'avenir cette situation ne se reproduise pas. Il sera procédé à une modification du règlement de la CDA

Pôle juridique :

Une réunion plénière de la commission de discipline est prévue le jeudi 7 février avec 3 dossiers à traiter. Samedi 26 Janvier suite à un rapport d'arbitre, le dossier est transmis à l'instructeur du district.

Pôle sportif :

En l'absence des techniciens, le président nous fait part d'une prochaine réunion avec un proviseur d'un lycée montalbanais en vue de la création d'une section sportive féminine.

Alain Coronado rappelle qu'un module U 17 se déroulera les 4 et 5 février au district et sur les installations du Saulou, à ce jour une quinzaine de candidats sont inscrits.

Les inters secteurs U 13 auront lieu le samedi 9 février de 9h à 12 h au Saulou.

Au sujet du statut des éducateurs une réunion a eu lieu. Un courrier est adressé aux clubs en infraction vis-à-vis de ce statut uniquement pour les clubs disputant le championnat D1 et D 2. Les clubs ont jusqu'au mois d'Avril pour se mettre en conformité.

Pôle financier :

Michel Lepkowicz notre trésorier informe les membres de commission de lui adresser les demandes de Cerfa dans les plus brefs délais.

Pôle Gestion des Compétitions :

Jean Claude Soletto indique que la météo continue à être capricieuse et que les matchs du prochain weekend risquent d'être reportés. Une réflexion sera envisagée au sujet des rencontres programmées sur les mois de Janvier et Février.

Pôle bénévolat :

Daniel Ronze demande au comité directeur la modification du règlement du challenge MDS et propose pour cette saison de ne prendre en considération que les candidatures de dirigeantes licenciées. Le comité directeur émet un avis favorable à cette modification. Les candidatures devront parvenir au district avant le 11 Mars (prochain comité directeur). Les lauréates seront reçues au district le vendredi 15 Mars à 19 h

Daniel Ronze indique que la finale de la coupe de France se déroulera le samedi 27 avril 2019, que prochainement devront être désignés les lauréats du challenge MDS, que pour cette année se ne seront pas des lauréats mais uniquement des lauréates.

Pôle FAFA Terrains :

Jean Pierre Faure nous informe que le dossier de la nouvelle plaine de jeu du Ramier est à la fédération. 2 dossiers sont en cours d'achèvement (Nègrelisse et Montaigu. 1 dossier va démarrer (Larrazet).2 dossiers en cours d'étude (Gandalou et Bourg de Visa).

Tour de table :

- Antoine Carrasco réunira la commission du statut de l'arbitrage le 7février.

- Marie Line Baldass nous indique que 34 services civiques sont signés. Une formation 1^{er} secours aura lieu les 15 et 22 février

Christelle Boscari et Jean Claude Moulierac interviennent sur le contenu de la prochaine page de la dépêche du midi de février qui sera consacré l'opération 2eme étoile, en mars au challenge MDS.

Prochain comité directeur lundi 11Mars 2019 à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Le Président

Jérôme Boscari

Le secrétaire général

Jean Jacques Royer